



# LE PHARE

Journal d'expression associative et individuelle - Les ULIS

N° 15 - Juin 2002

## SOMMAIRE

### Vie associative

- Amnesty int. : le groupe 109 ..... p. 2
- ARAC : communiqué, projet ..... p. 3
- Racisme : défense des familles .... p. 3
- Amis de la Nature : nouvelles ..... p. 10
- Maison de l'Yvette : interface ..... p. 10
- Entre religions : respect, laïcité ... p. 11
- Inter-accueil 91 : écoute, paix ..... p. 11

### Vie de quartier

- Ermitage et Queue d'Oiseau ..... p. 4
- Les pots de proximité ..... p. 4
- CQCE : visite aux Millepertuis .. p. 5
- CQCO : la démocratie vivante ... p. 5

### Rencontres

- 6 avril : un repère historique ..... p. 6
- Un été aux Ulis : la fraternité ..... p. 8

### Réflexion - Opinions

- Racket : brisez vos chaînes ! ..... p. 9
- Vous avez quelque chose à dire ... p. 10

### Traditions

- Tois recettes du Portugal ..... p. 12

Phare de l'île Vierge

## ÉDITO.

Pourquoi tant de temps entre Le numéro 14 et Le numéro 15 du *Phare* ?

Les lecteurs doivent savoir que les dispositions pratiques de la convention avec la Ville ont changé : désormais, la maquette PAO (publication assistée par ordinateur) et l'impression sont assurées directement par l'association APEX\*ULIS. Cela a demandé au Trésorier adjoint, chargé des relations commerciales, tout un travail de démarchage auprès des imprimeurs et au Secrétaire adjoint, responsable de la PAO, beaucoup d'heures pour la préparation du numéro que vous avez entre les mains.

D'autre part, au printemps, le bureau a été renouvelé. C'est l'occasion pour nous de saluer tout le travail accompli, depuis la création du journal en 1997, par les « sortants » : Alain, Jean-Jacques et, ces dernières années, Mariola.

Le racisme, la démocratie, le dialogue, l'absence de dialogue, ou les problèmes de société, sont des sujets traités par de nombreux médias. Mais ce que vous trouverez de très spécifique dans *Le Phare*, c'est le traitement de ces grands sujets à travers notre vie locale, à travers l'expression des citoyens et des associations sur ce qui se passe près de nous : vie des quartiers par les différentes rencontres, action des associations, chacune dans son domaine.

Cet outil de communication est aussi et avant tout le vôtre : l'espace « Vous avez quelque chose à dire » voudrait vous en persuader, recueillir ce qui nous rapproche, et faire part de nos difficultés.

Et saluons les recettes de nos amis portugais, qui nous permettront sans doute de partager un bon repas !

**Jean-Marie Dupont**

Président de l'association APEX\*ULIS  
Directeur de Publication du journal *le Phare*

### LE PHARE - 15

Édité par APEX \* ULIS  
MPT des Amonts - 91940 Les Ulis  
Directeur de publication :  
Jean-Marie Dupont, Président  
Comité de Rédaction  
et maquette PAO :  
APEX \* ULIS  
ISSN 1622 - 8804  
Imprimerie :  
DOMIGRAPHIC - 91353 Grigny  
Tél. 01.69.02.03.03

Dimanche 23 juin : le *Phare* aura un stand sur la fête aux Amonts



### Mieux connaître LE GROUPE 109 " Vallée de Chevreuse "

Le groupe 109 est l'un des 400 groupes qui composent la Section française, celle-ci comprenant 20.000 membres et 250.000 donateurs. Dans le groupe nous sommes une vingtaine de personnes résidant ou travaillant à Bures, Gif, Les Ulis, Orsay, Palaiseau, Sacy, Villebon, Briis-sous-Forges ... Les réunions ont lieu durant la dernière semaine de chaque mois à la Maison des Associations d'Orsay. Elles ont pour objet de diffuser les informations fournies par la Section française et les sous-groupes, et de préparer les activités communes : envois de lettres, campagnes, manifestations publiques locales, etc.

Certains d'entre nous se spécialisent pour suivre, dans la durée, des actions confiées au groupe : demande de libération d'un ou plusieurs prisonniers d'opinion « adoptés » par le groupe, action pour les droits de l'enfant et pour l'abolition de la peine de mort, campagnes internationales concernant un pays ou une catégorie d'hommes et de femmes dans le monde, éducation aux droits humains dans des établissements scolaires de la région, suivi de la situation des réfugiés en France. Dans ce but trois sous-groupes (prisonniers laotiens, peine de mort aux USA, droits de l'enfant) se réunissent une fois par mois, en-dehors de la réunion générale.

**Le groupe participe à des campagnes internationales ou propres à la Section française, ainsi qu'aux actions urgentes.**

2 Sans adhérer à notre groupe, vous pouvez proposer des aides temporaires, ou de longue durée, pour l'organisation ou la participation à des manifestations publiques, spectacles, ventes, éducation aux droits de l'homme, etc. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des précisions, faire des propositions ou exprimer vos critiques. Si vous êtes enseignant(e), nous pourrions peut-être vous procurer une aide matérielle (documents, vidéo) ou répondre aux questions de vos élèves.

#### Parmi nos dernières activités publiques :

- Débat sur la peine de mort à l'occasion de la projection du film « Made in the USA », au Cinéma Jacques Prévert, aux Ulis, le 13 février 2002.
- Soirée-débat sur les enfants de la rue, à la Maison des Jeunes et de la Culture de Palaiseau, le jeudi 21 mars 2002 à 20h30.
- Participation, le 7 avril 2002, au Marathon de Paris. Trois irlandais et notre Secrétaire, Jean-Jacques Potiron, ont couru pour attirer l'attention sur un condamné à mort aux Etats-Unis.
- Le 18 avril 2002, débat autour du film « L'après-midi d'un tortionnaire » du réalisateur roumain Lucian Pintilie, au Cinéma Jacques Tati, à Orsay.



Délégation d'Amnesty lors de la manifestation du samedi 27 avril 2002, à Paris (source = le site d'Amnesty International - France : <http://www.amnesty.asso.fr/>)

#### Contacts

Adresse postale : Maison des Associations  
7, avenue du Maréchal Foch - 91400 Orsay

- **Jean-Jacques Potiron**  
01 60 10 46 37 (Secrétaire / Palaiseau)
- **Denyse Duranton**  
01 69 07 71 10 (Bures-sur-Yvette)
- **Mireille Mouly**  
01 60 10 43 10 (Orsay)
- **Jean-Marie Wackermann**  
01 60 14 71 17 (Orsay)

(les mentions des localités sont strictement indicatives)

**e-mail** : [amnesty109@multimania.com](mailto:amnesty109@multimania.com)

**Site Internet** : <http://membres.lycos.fr/amnesty109/>

### ASSOCIATION DE DEFENSE DES FAMILLES CONTRE LE RACISME

L'Association a pour objectif de défendre les justiciables et de faire valoir leurs droits, aussi bien pour les étrangers que pour les plus démunis qui ne peuvent pas entamer une action en Justice.

Le racisme ne se limite pas aux étrangers ; les Français sont également victimes du racisme.

Traitement différent au cas identique, ou traitement identique au cas différent est appelé racisme. Que nous soyons français ou étranger ne change rien. Dans les deux cas, nous sommes victime du racisme.

Si vous avez des problèmes en Justice, ou si vous êtes en difficulté, nous pouvons vous aider et être à vos côtés.

**Nous assurons une permanence les samedis à la MPT des Amonts.**

Vous pouvez dès à présent nous écrire à la **Case 10 de la MPT des Amonts** ou par e-mail à l'adresse suivante : [Adfr\\_LesUlis@hotmail.com](mailto:Adfr_LesUlis@hotmail.com) et vous pouvez simplement téléphoner au 06 83 66 72 27.

***Dhekra Bouzidi***

### Mémoire pour la Paix

Cette année 2002 est le moment de célébrer le **40<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.**

Pour que personne, notamment les jeunes, n'ignore cette période déchirée de l'Histoire, l'ARAC (voir ci-contre) a proposé, lors de l'inauguration de son nouveau local, le 16 mars 2002, que des actions partenariales aient lieu au 4<sup>e</sup> trimestre. Des animateurs du 4C et des comités de quartier ont contribué à affiner ce projet.



### COMMUNIQUÉ

**Au service du droit à réparation, de la paix, de l'amitié, du désarmement et de la mémoire historique, une association ouverte à tous les anciens combattants, toutes les victimes de guerre, hors guerre et civiles, et à tous les hommes et femmes de tous âges épris de liberté, de justice et de droits de l'homme.**

• L'Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (A.R.A.C.) des Ulis change d'adresse et décentralise ses activités vers les différents quartiers de la ville. Emménageant au rez-de-chaussée de la Tour Février, dans la Résidence des Hautes Bergères, l'A.R.A.C. démultiplie ses permanences vers les Amonts et Courdimanche [voir les précisions placées à la fin du texte].

• Véritable « syndicat de défense des droits », l'A.R.A.C. se met à la disposition de tous les Anciens Combattants de toutes les victimes de guerre, victimes civiles de guerre et hors guerre, pour l'obtention et l'amélioration de leurs droits à réparation (pensions, retraite du combattant, rente mutualiste AC, décorations, etc.), quelle que soit leur « génération du feu » : guerre 39/45, d'Indochine, d'Algérie - Tunisie et Maroc, conflits dits « modernes » (Golfe, Kosovo, etc.) ou missions humanitaires sous le couvert de l'ONU (ex-Yougoslavie, Afrique,

Afghanistan, etc.).

• L'A.R.A.C. offre par ailleurs à ses adhérents des possibilités de garanties de santé individuelle, familiale, ainsi que pour les artisans et commerçants, des garanties frais d'obèques et des possibilités de retraites complémentaires individualisées.

• Dans le même temps, l'A.R.A.C. se préoccupe et prend sa place dans de multiples initiatives pour la paix, le désarmement, l'amitié et la solidarité entre les peuples (Vietnam, Algérie, Cuba, etc.), contre tous les racismes, la xénophobie, les intégrismes, etc.

• Toutes activités de civisme étroitement liées aux activités de mémoire historique, autour ou à partir de dates commémoratives (19 mars cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, déportation, 8 mai victoire sur le nazisme, 11 novembre, 20 juillet fin de la guerre d'Indochine), mais aussi d'événements tel le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, et d'expositions-débats dans les Maisons pour Tous, les collèges des Amonts et de Mondétour, le lycée de l'Essouriau.

• L'A.R.A.C. des Ulis ouvre ses portes à toutes celles et tous ceux qui veulent faire un bout de chemin avec elle sur les chemins de l'action pour les droits, la justice, la dignité et la solidarité dans le cadre des valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

**Permanences :**  
**le samedi de 10 heures à 12 heures**

• **Maison pour Tous de Courdimanche :**  
**le 1<sup>er</sup> samedi du mois**

• **Au siège social (Tour Février) :**  
**les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis du mois**  
**Tél. répondeur-fax : 01.69.28.56.92**

• **Maison pour Tous des Amonts :**  
**le 3<sup>ème</sup> samedi du mois.**

### Des ULIS aux ULIS ... en passant par ORSAY

**Aux Ulis, ville piétonne, les enfants de l'Ermitage pourront-ils aller à leur école de la Queue d'Oiseau à pied ?**

Pour se rendre à l'école, les enfants doivent, soit emprunter la piste cyclable le long de la N446, soit passer par Orsay par l'avenue des Bleuets. L'AMCOFE (*Association pour une Meilleure Communication entre l'Ormerie, les Fontaines et l'Ermitage*) se bat depuis un an pour faire rouvrir une communication piétonne et cycliste entre les résidences de l'Ermitage et de la Queue d'Oiseau. L'intérêt général d'un tel passage n'a pas à être démontré : il figure d'ailleurs dans le Plan Local d'Urbanisme.

Ce passage initialement prévu entre l'allée des Grives (Queue d'Oiseau) et l'allée Rubens (Ermitage) a été refusé en 1973 par les copropriétaires de l'Ermitage. Deux copropriétaires de l'allée Rubens, récupèrent alors pour moitié le fond de l'allée.

En 1974, les habitants de la Queue d'Oiseau demandent l'ouverture du fameux passage, au titre d'une servitude réciproque figurant dans leur règlement de copropriété. Malgré l'intervention en 1976 de la Mairie d'Orsay dont dépendaient administrativement les deux résidences, la communication n'a pu être réalisée. Le temps passe ...

En 1995, puis en 1999, des copropriétaires de l'Ermitage, parents d'enfants scolarisés à la Queue d'Oiseau posent, à nouveau, la question du passage piéton. Il est alors rétorqué que le fond de l'allée Rubens est une partie privative et que seule une action en justice complexe et onéreuse pourrait résoudre cette question. Ces copropriétaires insistent. Ils réussissent à ce qu'un géomètre-expert conclue que le bout de l'allée Rubens est une partie commune.

Mars 2001, l'Assemblée Générale des copropriétaires de l'Ermitage refuse de récupérer le fond de l'allée Rubens pour en faire un passage vers la Queue d'Oiseau. Le temps passe toujours.

Avril 2001, d'ici quelques mois, la prescription trentenaire transformera de manière définitive la partie commune en parties privatives. Adieu le passage !

**4** Une trentaine d'irréductibles résiste et crée l'AMCOFE. Soutenus par l'association, une vingtaine de copropriétaires de l'Ermitage a assigné en justice les deux copropriétaires du bout de l'allée Rubens et le Syndicat des Copropriétaires, seul mandaté pour récupérer la partie commune nécessaire à la création de la communication entre les deux résidences.

**Thierry André,**  
Président de l'AMCOFE



24/06/01 : pot du CQCE près des 32-34 Courdimanche (photo PP)

### Les pots de proximité : du lien social en bouteilles

Regardez bien ces photos et vous y verrez des habitants de tous âges, de toutes couleurs, de toutes conditions sociales. Ils venaient de quelques bâtiments, d'une seule résidence, ou de tout un quartier. Il y avait là des enfants sages et des garnements, des employés et des chercheurs scientifiques, des retraités et des chômeurs... Tous différents, mais chacun avait fait un bout de chemin pour rencontrer les autres, et ce fut positif pour tout le monde. Voilà ce qu'il faut continuer !

PP



30/09/01 : pot de Copropriétaires du Jardin des Lys (photo KD)



11/04/02 : pot de l'Amicale des Bathes près du porche 12 (photo PP)

### VISITE aux Millepertuis

Le 23 Mars 2002, à l'initiative du CQCE (\*), des habitants de la résidence des Millepertuis, ainsi que des membres du Comité de Quartier, ont eu le plaisir de recevoir des élus à qui il ont pu faire part de nombreux désagréments rencontrés dans leur vie quotidienne. Exemples : nuisances sonores (étourneaux, cyclomoteurs), pollution, santé (bacs à sable souillés par les animaux, épandage de fumier), cadre de vie (entretien des arbres, espaces verts, espaces à encombrants, aires de jeu et de détente).

C'est dans une très bonne ambiance que nous avons fait le tour de cette résidence. Les habitants ne manquant ni de remarques, ni d'idées, les échanges ont été très riches.



Nombreux ont été ceux qui venaient de faire ainsi leur première expérience de la démocratie participative.

**Le comité de quartier est un outil au service de tous les citoyens de la ville, y compris les non-électeurs (résidents étrangers, jeunes mineurs, enfants).**

La volonté du CQCE est de faire participer plus activement les habitants aux réflexions et aux projets qui les concernent dans leur vie quotidienne (conformément à l'esprit de la loi du 27/02/2002 relative à la démocratie de proximité). Il nous faut penser concertation en créant les conditions d'une pratique partenariale :

- une meilleure connaissance réciproque ;
- la prise en compte des contraintes et des obligations de chacun ;
- l'élaboration de diagnostics partagés ;
- l'élaboration de propositions d'actions à mettre en oeuvre entre les habitants, les représentants d'habitants et les élus.

On ne participe durablement à la vie publique que si l'on est en mesure de prendre part au processus de décision, autrement dit de peser dans son élaboration, d'être en mesure de débattre de sa mise en oeuvre et de donner un avis entendu sur les corrections, voire les remises en cause, qui peuvent apparaître nécessaires au cours du développement des actions.

Des questions posées lors de la visite du 23 mars ont d'ores et déjà des réponses, d'autres nécessitent la poursuite de la concertation avec nos partenaires.

Nos réunions sont publiques et, à compter de septembre 2002, elles auront lieu **le quatrième jeudi** de chaque mois, à 20h30, au LCR du 15, Courdimanche.

**Régis Grimault**

(\* ) Comité de Quartier du Centre-Est

### EXPRESSION DE LA DÉMOCRATIE LOCALE : le Comité de Quartier du Centre-Ouest

Savez-vous ce que les résidences des Hautes-Plaines, des Amonts, des Bergères, d'Equinoxe et de Tournemire ont en commun ?.. Leur Comité de Quartier, celui du Centre-Ouest !

Depuis la réunion publique du 18/04/2000, chaque premier mardi du mois, une douzaine de personnes se retrouvent, à partir de 20 h 30, à la Maison pour Tous des Amonts, pour « mettre sur la table » les difficultés rencontrées dans le quartier, échanger les points de vue, et essayer de trouver sinon une solution, mais du moins une amélioration à la situation.

Au gré des réunions, se joignent, à ce « noyau dur », des résidents venus exposer leurs soucis : celui-ci souhaite une clôture autour du mini-jardin qu'il entretient avec amour au bas de son immeuble et que des chiens, mal éduqués, viennent souiller, cet autre aimerait un élargissement du chemin qui mène à l'école pour que les mamans puissent pousser plus facilement le landau du petit dernier en allant chercher les aînés, ce troisième qui demande la réfection des bancs et la présence de bacs pour occuper un peu d'espace afin de diminuer les jeux de ballons...

Chacun est heureux quand le Comité, avec l'aide de la Municipalité, a pu répondre à son attente. Mais il est des problèmes beaucoup plus complexes sur lesquels le Comité peut se pencher, mais pour lesquels il ne peut pas proposer de solutions véritables : la présence des caddies, ramenés des super- et hypermarchés locaux et qui « fleurissent » dans toutes les résidences, encombrants et parfois dangereux, les paraboles qui déparent façades et balcons, les voitures garées n'importe où, l'incivilité grandissante des jeunes envers les adultes qui crée un sentiment d'insécurité d'autant plus difficile à vivre quand on est seul. Pour mieux être informé sur ce dernier problème, le Comité a accueilli des personnes dont la profession est d'aider les adolescents : le Directeur des Chardons nous a consacré une soirée pour nous amener à une meilleure compréhension de la situation ; le Commissaire a accepté de se joindre à nous afin de nous entretenir du double rôle de la Police, à la fois prévention et sanction. Voilà, le Comité existe grâce à tous ceux et celles qui y participent, qui sont heureux de se retrouver. L'ambiance est conviviale, même si les avis divergent parfois.

À propos, habitez-vous le quartier ? Alors, le premier mardi de septembre, poussez la porte de la MPT des Amonts et venez nous rejoindre. A bientôt !

**Mauricette Virvaux**

Comité de Quartier du Centre-Ouest

Le 6 AVRIL 2002

## PREMIÈRE RENCONTRE INTERACTIVE ...

*“ Chaque année, au moins une rencontre a lieu entre les comités de quartier et la municipalité, afin de faire le point ”* (extrait de la Charte des comités de quartier des Ulis, qui a été approuvée par le Bureau municipal du 22 janvier 2001)

Depuis le temps qu'on l'espérait, cette 1<sup>ère</sup> rencontre ! Elle aurait du avoir lieu l'année dernière, mais ON disait qu'il fallait "éviter la précipitation"... Ne chipotons pas, elle a eu lieu, et ce fut un moment inoubliable, un repère dans l'Histoire des Ulis.

Les participants commencent à arriver dès 16 h 30. Même des élus sont déjà là ! Une telle ponctualité est assez inhabituelle pour être soulignée, et laisse présager des choses importantes. Pendant que des membres du 4C (Comité Communal de Coordination pour la Citoyenneté) finissent d'installer des panneaux explicatifs, les premiers échanges ont lieu autour du thé, du café et des gâteaux que distribue Moktar, avec sa gentillesse bien connue.

La séance débute peu après 17 heures. Ayant eu l'idée de créer le 4C au cours du précédent mandat municipal, et étant ainsi le "grand-père des comités de quartier" des Ulis puisque la Charte de ces comités a été élaborée par le 4C, Pierre Piquepaille a été proposé pour être le "meneur de jeu" de cette rencontre.

Sont excusés des amis souffrants (Alain) ou qui ont déménagé récemment (Claude), ainsi que deux élues retenues ailleurs (Armelle, Denise). Puis est remercié le personnel du Service de la Démocratie locale (Jocelyne, Judith) et les jeunes qui y ont travaillé pour le soutien logistique du 4C et des comités de quartier (Lionel, Sébastien, Myriam). Sont présentés une élue de Bures, venue en observatrice (Josette Barraud), puis des élus des Ulis (Georges Bruet, Didier Cazes, Babacar Fall, Maud Olivier, Annick Le Poul, Gilbert Piantoni, Gérard Tessier, Monique Troalen). Quant à notre Sénateur-Maire, pressé comme une étoile filante, il



Aidé par Marie-Hélène, Jean présente le bilan du CQCO en rétro-projection



Complété par Bernard, Régis explique les commissions et les activités du CQCE



Charte en main, Gilbert félicite les comités de quartier et envisage leur avenir



Solidement encadré par Arlette et Monique, Georges expose son point de vue



Fernand évoque avec émotion ce que fut la participation au temps de l'OGESE

## LCR de la Treille

## ... DES COMITÉS DE QUARTIER DES ULIS

passera quelques minutes parmi nous durant le premier exposé...

17 h 30 : Jean Lalou se lance à l'eau, avec le soutien de Marie-Hélène Bajou, pour le CQCO (Comité de Quartier Centre-Ouest) : Amonts, Bergères, Hautes-Plaines, Tour Equinoxe, Tournemire. Il résume les nombreuses actions de ce comité depuis sa création (le 12 octobre 1999), à l'aide d'une excellente rétro-projection.

18 h 00 : c'est maintenant à Régis Grimault d'intervenir pour le CQCE (Comité de Quartier Centre-Est) : AREPA, Arlequin, Bathes, Champs Lasniers, Chanteraine, Chardons, Châtaigneraie, Courdimanche, Millepertuis. Il explique les commissions et les actions de ce comité (né le 29 juin 2000), bien illustrées par des photos que signale brièvement Bernard Charpenet.

18 h 30 : le débat général prend immédiatement de l'envergure en débutant par une remarquable intervention de Gilbert Piantoni. Il souligne la quantité (\*) et la qualité de l'assistance. Il rappelle que le 4C a beaucoup travaillé pour élaborer la Charte. Il félicite les 2 comités de quartier existants pour leur activité et leur durabilité. Il conclut en disant qu'il faut s'appuyer sur cette réussite et sur les aspects positifs de la législation, pour créer de nouveaux comités de quartier et développer la démocratie participative à l'échelle intercommunale. D'autres le pensent, mais lui l'a bien dit !

Bien d'autres contributions font de cette rencontre un moment fort et constructif, notamment celles de Fernand, rappelant qu'aux Ulis la démarche participative n'a pas attendu la création de la commune, et celle de Thierry, évoquant un long combat contre l'égoïsme (voir p. 4). Mais l'espace nous manque pour en parler.

Sachez, cependant, que la convivialité est aussi de la partie...

Vous pouvez lire ce qui est paru dans le N° 76 de *Vivre aux Ulis* ou demander le compte-rendu complet au Service Démocratie locale. Mais *le Phare* reviendra certainement sur cet important sujet à la rentrée. À suivre...

**Bernard Charpenet**  
**Arlette Gobert**  
**Pierre Piquepaille**

(\*) Près de 50 personnes



Maud propose que *Vivre aux Ulis* publie un article parlant de cette rencontre



Il n'y a pas d'âge limite pour s'intéresser aux activités des comités de quartier



Ah, que voici un riche mélange d'âges, d'origines, de croyances et d'opinions !



Après un apéritif, les convives se partagent de succulents produits régionaux



Les desserts ont un peu ralenti les conversations, mais pas pour longtemps...

### Une dynamique de fraternité pour UN ÉTÉ AUX ULIS 2002

On se souvient du succès qu'a eu *La Dune* au Parc Nord en 2000 et 2001. Jeux, animations sportives, musique avaient rythmé l'été et réuni un grand nombre d'enfants et d'adultes.

**Pour l'été 2002, les animations n'auront plus lieu au Parc Nord mais se déplaceront de quartier en quartier** (voir le programme dans *Vivre aux Ulis* et les informations distribuées par la Mairie dans votre boîte aux lettres ; au besoin, réclamez les en Mairie, dans les MPT, au Donjon ou au Service Municipal de la Jeunesse).

**Pour contribuer au lancement de cette dynamique, vous êtes invités à participer à une grande soirée de fête aux Champs Laniers, près du Parc Nord, le samedi 29 juin 2002... avec concert, cinéma en plein air, jeux, etc.**

En cet été 2002, les activités pour enfants et adolescents seront complétées par des soirées conviviales et fraternelles, le vendredi de 18 h à 21 h. Ensemble, enfants et adultes, petits et grands, nous nous retrouverons en musique, autour d'un barbecue et d'une buvette, pour des animations sportives et des jeux :

le vendredi 5 juillet	les Amonts (espace Nord)
le vendredi 12 juillet	Chanteraine (place Sud)
le vendredi 19 juillet	la Daunière
le vendredi 26 juillet	la Queue d'oiseau (LCR)
le vendredi 9 août	Allée Limousine (aire de jeux)
le vendredi 23 août	le Mont Ventoux
le vendredi 30 août	place de l'ancienne poste

Avec vous et les associations de locataires ou de copropriétaires, les comités de quartier, les associations sportives, le personnel municipal sport et jeunesse, on se retrouvera tous avec plaisir. Pour la réussite de ces soirées, retenir ces dates. Et, si vous le pouvez, préparez-en au moins une avec votre amicale, votre association, vos amis, vos voisins, ...

Pour contribuer encore mieux à cette dynamique, ou pour vous renseigner, vous pourrez contacter le Comité de Quartier Centre-Est (case à la MPT de Courdimanche) ou passer au stand du Comité de Quartier Centre-Ouest, le dimanche 23 juin lors de la fête aux Amonts.

Enfin, rien ne vous empêchera de venir faire la fête chaque vendredi, dans des quartiers différents des Ulis, que vous y habitiez ou non.

**Jean Lalou  
Djibril Dembele-Cabot**



5 juillet : l'apéro-concert aura lieu aux Amonts Nord (photo SMJ)



12 juillet : l'apéro-concert aura lieu à Chanteraine (photo SMJ)

### Si un enfant ...

*Si un enfant vit dans la critique,  
il apprend à condamner.  
Si un enfant vit dans l'hostilité,  
il apprend à se battre.  
Si un enfant vit dans le ridicule,  
il apprend à être gêné.  
Si un enfant vit dans le soupçon,  
il apprend à se sentir coupable.  
Si un enfant vit dans la tolérance,  
il apprend à être patient.  
Si un enfant vit dans l'encouragement,  
il apprend à être confiant.  
Si un enfant vit dans la reconnaissance,  
il apprend à estimer.  
Si un enfant vit dans la loyauté,  
il apprend la justice.  
Si un enfant vit dans la sécurité,  
il apprend à avoir foi.  
Si un enfant vit dans l'approbation,  
il apprend à s'aimer lui-même.  
Si un enfant vit dans l'amitié,  
il apprend à trouver l'amour  
dans le monde.*

# UNE INJUSTICE FONDAMENTALE : LE RACKET

## Si vous en êtes victime, osez briser vos chaînes !

De nos jours, de nombreux enfants et adolescents sont victimes de racket. C'est une injustice fondamentale.

### Le racket, qu'est-ce que c'est ?

A l'école, en sport, dans le quartier, un ou plusieurs copains menacent et exigent de leur victime des bonbons, puis un vêtement ou une montre, puis un portable ou de l'argent ; en même temps, ils contraignent leur victime au silence ; toujours sous la menace, ils lui imposent de ne rien dire à personne. Résultat, la victime vit dans la peur, reste à la merci de ceux qui, jour après jour, continuent de la dépouiller et de la terroriser.

**“Qui vole un œuf volera un bœuf” disait-on hier ; “Qui rackette un bonbon rackettera un portable” peut on dire aujourd’hui.**

En faisant peur, en mettant éventuellement leur menace à exécution, les racketteurs mettent la victime sous leur dépendance ; en la contraignant à ne rien dire, ils lui font perdre sa liberté. Ainsi, par son silence, le racketté se retrouve sans protection. Ni ses parents, ni les autres adultes ne peuvent intervenir ; la justice et la police ne peuvent pas intervenir car elles ignorent ce qui se passe.

Tant qu'il garde le silence, le racketté est sous la coupe de ses agresseurs ; il en devient, en quelque sorte, un peu l'esclave. En effet, dans ces conditions, le racketté est placé en situation de rupture avec la société ; cela le prive de toute protection de la société ; simultanément, les racketteurs en tirent profit. Fondamentalement, cette situation coïncide avec la défini-

tion scientifique de l'esclave donnée par Alain Testat (dans le livre *l'esclave, la dette et le pouvoir* aux éditions Errance).

On notera cependant une différence historique essentielle. Dans toutes les sociétés qui pratiquaient l'esclavage, l'esclavagiste était protégé par la société. De ce fait, l'esclave qui se révoltait ou fuyait pour briser ses chaînes, était pourchassé puis sanctionné, le plus souvent très cruellement.

Aujourd'hui, l'esclavage a été aboli ; il est devenu illégal. L'ONU et chaque Etat répriment l'esclavage. Maintenant donc, la société pourchasse et sanctionne l'esclavagiste !

Hier, l'esclave qui brisait ses chaînes le faisait sans aucun soutien de la société ; aujourd'hui, le racketté qui ose briser ses chaînes en en parlant aux adultes, a le soutien de la société : parents et enseignants, infirmière scolaire et assistante sociale agissent, avec la Justice et la Police si besoin est.

**Rackettés, vous devez avoir le courage de briser vos chaînes, en en parlant à un ou plusieurs adultes !**

Racketteurs, complices de racketteurs, parents de racketteurs, prenez conscience de l'ignominie du racket : arrêtez cette honteuse activité ; cessez d'opprimer vos victimes. Rappelez vous que le racket est passible de prison !

Parents de rackettés, parents de racketteurs, pour que le racket cesse, prenez conseil au plus vite et parlez en : soit à un(e) responsable de l'école, soit en téléphonant à l'un des numéros indiqués ci-après.

**01 69 07 29 86** : Association de prévention *Les Chardons*

**01 64 86 14 05** : Maison de la Justice et du Droit

**08 00 20 22 23** : N° vert *Violences, Racket* (appel anonyme et gratuit)

**Pierre Belbenoit**



### ADOPTEZ-LES !

L'association **PFDUA** (Protection Féline Des Ulis et Alentours) recherche des familles pour l'accueil définitif de plusieurs chats adultes, mâles ou femelles, dont certains sont très jeunes. Ces chats sont stérilisés, tatoués, et en bonne santé. Il s'agit d'animaux domestiques, abandonnés suite au décès ou à une longue hospitalisation de leurs maîtres, et qui ne peuvent pas vivre correctement de façon indépendante : ils ont donc besoin d'être adoptés.

**Sachons que l'animal qui a subi un abandon s'en souvient, et s'attache à son nouveau maître en le gratifiant d'une grande reconnaissance.**

**Courrier : PFDUA, le Donjon  
Esplanade de la République  
91940 LES ULIS  
Permanence : 01.64.46.35.47**

## DES NOUVELLES DES AMIS DE LA NATURE !

### « Dernières minutes »

#### Ce que tous les Ulissiens peuvent encore attendre du calendrier Printemps-Été 2002 des Amis de la Nature

Vous avez peut-être déjà trouvé ce calendrier, présent aux lieux attractifs de la ville : Maison pour Tous des Amonts, Maison pour Tous de Coudimanche et, bien sûr, le Donjon, place de la Mairie. Mais il est également disponible dans certains Offices de Tourisme de nos communes proches, et vous pouvez toujours vous le procurer en téléphonant au

**01 69 07 99 54**

Promenades à travers champs et bois, parcs et châteaux, sont toujours à l'ordre du jour.

À signaler particulièrement :

- un week-end au pays d'Alençon, le 30 juin, et
- une visite au musée Américain de Giverny, le 7 juillet.

Il y a aussi les séjours en montagne ou au bord de la mer dans nos maisons Amis de la Nature. C'est un véritable kaléidoscope de sorties en tous genres, à la portée de toutes les bourses, où petits et grands pourront assouvir leurs désirs les plus fous !

Alors, chers amis et futurs amis, précipitez-vous aux lieux indiqués, et venez rêver, avant de les concrétiser, aux joies que va vous offrir, dans bien des domaines, notre Association.

Toute notre équipe vous dit :

“ A bientôt ! ”

## Vous avez quelque chose à dire

Pas forcément en rédigeant un article entier ; une page, c'est long ! Peut-être simplement en quelques mots, ou même en un seul mot, mais “ bof ! ”, “ baste ! ”, “ clopinettes ”, c'est tout de même un peu court...

Et puis dire quelque chose, oui, mais à quel sujet ? *Le Phare* ne demande pas à chacun de raconter sa vie, alors il pose des questions simples ... mais qui vont **intéresser tout le monde**. La première, par exemple :

“ Qu'est-ce qui vous plaît aux Ulis ? / Qu'est ce qui ne vous y plaît pas ? ”

A noter qu'on entend souvent, venant de gens qui n'y habitent pas, la question : “ Comment ? Vous habitez aux Ulis ! Mais comment peut-on habiter aux Ulis ? (alors qu'habiter à Paris, Gif-sur-Yvette ou Pétaouchnok, c'est si bien) ”. Eh bien, oui, on peut aimer habiter aux Ulis. Mais on peut aussi s'y déplaire. La question reste donc posée :

### 1. Qu'est-ce qui vous plaît aux Ulis ? 2. Qu'est-ce qui ne vous y plaît pas ?

Et c'est important que beaucoup d'Ulissiens, lecteurs du *Phare*, y répondent : en quelques mots, quelques phrases, une demi-page ou une page, par un poème, par une histoire vraie, par un conte symbolique, par une photo, par un dessin, ...

Exemple de réponse brève :

1. le parking du centre commercial, le matin quand il n'y a personne
2. les déjections canines sur les trottoirs et dans le parc

Eviter les réponses personnalisées et/ou injurieuses, du type :

1. ma voisine
2. mon c.. de voisin

On peut répondre :

- **oralement**, directement aux membres de la Rédaction ;
- **en écrivant à l'adresse du journal** :  
*Le Phare*, MPT des Amonts, case 14, avenue de Saintonge, 91940 Les ULIS
- **par courrier électronique** (courriel) à l'adresse : [redac.phare@wanadoo.fr](mailto:redac.phare@wanadoo.fr)

Le Comité de Rédaction du *Phare* prendra en considération toutes les réponses, et vous en remercie par avance.

## A.P.F.M.Y. Association des Pensionnaires et des Familles de la Maison de l'Yvette

La « Maison de l'Yvette » est une maison de cure pour personnes âgées, qui comprend 100 places en long séjour et 20 en moyen séjour.

À la demande du Centre Hospitalier d'Orsay, une association a été créée en 1989. Cette association est régie par la loi du 1/7/1901 et le décret du 16/8/1901. Elle a pour but d'être un interlocuteur entre l'Administration, les résidents et les familles en ce qui concerne les conditions de vie et de séjour. Son siège social est fixé à la

Maison de l'Yvette,  
rue Guy-Moquet  
91406 ORSAY

La cotisation annuelle est de 8 € pour les membres actifs, de 24 € pour les membres bienfaiteurs, et les amateurs peuvent faire des dons à volonté.

Principales activités de l'Association ces dernières années :

- activités récréatives (après-midis musicaux, accordéon, chants d'époque...);
- achat et maintenance : baladeurs, diffuseur à parfum, magnétoscope, matériel de jardin, survêtements, fauteuils et tables de coiffure, téléviseurs, pendule ;
- aide à l'achat d'un piano.

**Jacqueline Vialaron**

## Rencontres interreligieuses des Ulis

**A la suite de l'incendie de la Synagogue des Ulis, nous avons été un certain nombre de Chrétiens, Juifs et Musulmans à refuser l'escalade de la violence et à nous dire : " Si nous apprenions à nous connaître ". Cela sous-entendait se rencontrer dans le respect des différences, s'écouter, se respecter. Ce n'était pas gagné d'avance, les membres de nos trois communautés des Ulis ont une forte personnalité. Nos trois Églises, qui professent un même Dieu, se connaissaient peu et nos religions sont différentes. Alors ?**

Nous nous sommes donné un premier rendez-vous. Lors de cette première réunion nous étions une dizaine de personnes des trois confessions, sans les responsables des communautés. Nous avons tous constaté que chaque communauté avait beaucoup à découvrir, à recevoir des autres, avait beaucoup à parler, à communiquer, et nous avons découvert que chaque communauté attendait beaucoup de ces rencontres. Un esprit chaleureux à tout de suite régné : même dans la véhémence, nous nous sommes écoutés, il n'y jamais eu de problème de personne. À la fin de la première rencontre, nous étions heureux et nous avons établi un calendrier pour d'autres réunions. Nous avons admis qu'il fallait se connaître, dialoguer, mais aussi ne pas brûler les étapes.

Dès la troisième rencontre, le Curé des Ulis, le Rabin et l'Imam se sont joints au groupe et l'ont enrichi de leur autorité. A partir de ce moment, le projet s'est clarifié. Malgré le 11 septembre et les évènements du Proche Orient que chacun connaît, nous avons continué à nous rencontrer, nous avons même pu commenter ensemble les drames avec la différence de nos cultures. Vous vous imaginez le contrôle et l'autodiscipline que chacun doit déployer pour s'ex-

primer dans ces situations, il en est de même lorsque nous abordons nos confessions. Chacun affirme fortement ses différences dans le respect du dialogue. Nous parlons aussi avec insistance de laïcité à la Française, de citoyenneté, d'intégration. Nous recherchons ensemble des moyens pour qu'il n'y ait plus d'exclusions, nous rappelons les droits et les devoirs de chacun en France. Vraiment l'expression s'élargit. Au début, nous n'osions pas espérer pouvoir aborder tous ces sujets Mais nous faisons toujours attention à ne pas aller trop vite.

La présidence de nos réunions est tournante. Ainsi, lorsqu'une rencontre est animée par des Musulmans, nous parlons principalement de la communauté musulmane, mais le responsable donne la parole aux membres des autres communautés qui souhaitent s'exprimer. Cela fonctionne de la même façon lorsque ce sont les Catholiques ou les Juifs qui président. Les réunions ne sont jamais guindées, il y a toujours un côté "bon-enfant", une certaine bonne humeur.

Le fond de notre projet, lorsque nous serons prêts, ce sera, tout en gardant nos spécificités, que nos communautés se rencontrent. Que les communautés catholiques et musulmanes participent à une fête à la Synagogue, Que les communautés catholiques et les juives aillent de même à la Mosquée, que les communautés juives et musulmanes participent à une festivité catholique. Actuellement les communautés catholiques et juives ont un projet porteur : c'est la construction de la future Mosquée. Nous serons dans la joie lorsque nos frères musulmans auront un lieu de culte décent, à la mesure de la communauté des Ulis.

Déjà, les membres juifs et musulmans de ce « Groupe » sont venus un dimanche matin au Centre Jean XXIII. Ils ont assisté au début de la messe, ils ont été présentés à l'assemblée, ils ont été invités à prendre la parole, ils ont été applaudis par les fidèles. Ce fut un moment chaleureux et encourageant.

**Notre espoir à tous est que la paix dans le monde soit vite établie. Notre espoir à tous est de vivre ensemble en paix en France.**

Notre prochaine rencontre est fixée mi-mai.

**Abel George-Panaget**  
diacre

## L'association «Inter-accueil en Essonne»

**Depuis 3 ans, un groupe interreligieux local se réunit, le plus souvent aux Ulis. Ses membres représentent les 4 grandes religions reconnues par l'État français : le Bouddhisme, le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam.**

Nous nous sommes rencontrés autour d'un projet commun : " Aider les hommes et les femmes, par l'accueil et l'écoute, dans le respect des cultures et des traditions, sans esprit de prosélytisme, à promouvoir la Paix." ( statuts, art. I)

Le lieu de permanence d'accueil a été difficile à trouver. Après une longue recherche, une possibilité semble se présenter à la Maison-Pour-Tous des Amonts et à celle de Courdimanche. Tout ce temps a été mis à profit pour apprendre à nous connaître, à dialoguer, à nous questionner mutuellement, à nous former à « l'écoute » ; chaque religion a présenté aux autres, dans un climat d'amitié et de compréhension, les bases de sa foi et de sa conception de l'Homme.

Nous ne sommes qu'au début d'un chemin mais un grand pas a déjà été fait et l'expérience continuera de porter ses fruits, nous en sommes persuadés.

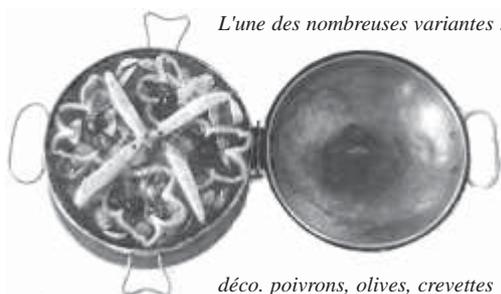
**Jean-Charles Gaschignard**

Si vous avez un gros porte-monnaie :

## Le ragoût de poissons

### Ingrédients :

500 g de roussette, 10 grosses sardines, 400 g de raie, 500 g de petits calamars, 500 g de daurade grise, 500 g de pommes de terre, 500 g d'oignons, 6 c à soupe d'huile d'olive, 1/4 de l de vin blanc sec, 4 têtes d'ail, 2 poivrons rouge ou vert, 2 petits piments, 1 bouquet de persil plat, 2 feuilles de laurier, 1 cuillère à soupe de paprika, sel et poivre.



L'une des nombreuses variantes :

déco. poivrons, olives, crevettes

### Préparation :

Epluchez et lavez les pommes de terre. Coupez les en grosses tranches. Epluchez l'ail et les oignons. Coupez les en fines rondelles.

Lavez les poissons, enlevez leur la tête et les nageoires et coupez les en gros tronçons.

Lavez et préparez les calamars.

Couper les tomates et les poivrons en petits morceaux.

### Cuisson :

Dans une terrine ou une cocotte, faites chauffer l'huile. Faites revenir l'ail et l'oignon. Ajoutez le persil haché puis les tomates, les poivrons, le laurier et les piments. Laissez réduire.

Déposez les calamars sur la préparation, puis les différents poissons en couches alternées avec les pommes de terre. Déposez les sardines dessus en dernier. Saupoudrez de paprika et arrosez avec le vin blanc et la même quantité d'eau. Salez poivrez.

Réduisez le feu.

Couvrez et laissez cuire sans remuer le plat.

Sinon, choisissez un plat économique :

## La crêpe de morue à la mode de Porto

### Ingrédients pour 6 personnes :

600 g de morue dessalée et sans peau, 750 g de pommes de terre, 250 g d'oignon émincé, 1 oeuf battu, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, persil, sel et poivre.

### Préparation et cuisson :

Faire bouillir les pommes de terre épluchées pendant 20 min ; égoutter ; écraser à la fourchette ; déposer la morue dans une grande casserole ; recouvrir d'eau froide ; mettre la casserole sur le feu vif ; retirer la casserole quand l'eau arrive juste au point d'ébullition ; laisser pocher la morue hors du feu 2 minutes ; égoutter ; défaire à la fourchette ; mélanger les pommes de terre et la morue ; incorporer l'oignon, l'œuf et le persil ; saler et poivrer ; dans une poêle, faire chauffer l'huile ; étaler et tasser le mélange ; faire dorer 2 minutes de chaque côté comme pour une crêpe de pommes de terre.

Et pour terminer en toute simplicité :

## Le flan au porto

### Ingrédients :

Pour 4 personnes, il vous faut 250 g de sucre semoule, 10 jaunes d'œufs + 4 blancs, 1 cuillère à café de Maïzena, 7 cl de porto rouge et 50 cl de lait.

Pour le caramel : 15 morceaux de sucre et 3 cuillères à soupe d'eau.

### Préparation et cuisson :

Préparez votre caramel quelques heures avant (imbibez les morceaux de sucre avec les 3 cuillères à soupe d'eau dans une petite casserole, posez sur feu moyen, secouez de temps en temps la casserole pour assurer une cuisson régulière du caramel.

Lorsque le caramel devient acajou clair, enduisez les parois et le fond d'un moule à flan que vous trempez aussitôt dans un récipient d'eau froide afin de solidifier le caramel sur les parois. Laissez reposer au réfrigérateur. Mélangez le sucre et la Maïzena. Ajoutez les jaunes et les blancs d'œufs non battus. Mélangez bien. Incorporez le porto puis le lait. Mélangez pour obtenir une crème lisse. Versez la préparation dans le moule caramélisé à l'aide d'une passoire. Cuisez au bain-marie 60 minutes à four moyen.

Vous souhaitez partager les traditions, les recettes de votre pays ou de votre région ? Alors racontez-les à l'un des rédacteurs ci-contre, ou envoyez-les au comité de rédaction du Phare : case 14, MPT des Amonts, 91940 LES ULIS

Rédaction  
Journal le Phare  
MPT des Amonts

Didier Cazes (Com)  
Bernard Charpenet (€)  
Jean-Marie Dupont (DdP)  
B. Gaschignard (ReC)  
Arlette Gobert (Sec)  
Pierre Piquepaille  
(PAO)

Adresse électronique : [redac.phare@wanadoo.fr](mailto:redac.phare@wanadoo.fr)